Sujet: [INTERNET] Eoliennes St Sulpice les Feuilles

De: Hubert Thaury <thaury.h@gmail.com>

Date: 26/12/2021 19:15

Pour: pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

Bonjour,

Veuillez trouver mon courrier motivant ma désapprobation au projet éolien de St Sulpice les Feuilles.

En vous remerciant pour votre travail.

Bien cordialement

Hubert Thaury

- Pièces jointes : -----

2021-12-14 Courrier projet ST Sulpice.pdf

30 octets

1 sur 1 27/12/2021 14:05

Hubert Thaury 1, le Play 87160 Cromac 06 75 80 99 53

le 14/12/2021

Monsieur le Commissaire,

J'ai appris que vous étiez en train de réaliser une étude en vue de l'implantation de 6 éoliennes sur la commune de St Sulpice les Feuilles.

Je voulais par ce courrier vous témoigner de mon inquiétude par rapport à l'implantation de ces machines.

Notre territoire va être envahi par ces machines et ayant visité plusieurs parcs dans la région (La Souterraine, Lussac, Azerables, je me suis rendu compte :

- 1. Qu'ils portent une atteinte grave aux paysages naturels et de détruisent le charme fragile de ce paysage attachant par son harmonieuse douceur.
- 2. Qu'ils apportent une nuisance sonore importante par un bruit de fond continuel,
- 3. Qu'ils font baisser encore l'immobilier dans notre région,
- 4. Qu'ils ne remplissent pas les objectifs de réduction de CO2 annoncés car la production est aléatoire et doit être relayée par des centrales à charbon ou au gaz,
- 5. Que leur bilan carbone est très mauvais,
- 6. Qu'ils vont être en covisibilité avec les Monuments Historiques : église de Cromac, église de Vareilles, Dolmen de Bras

Ces monuments sont répartis dans toute l'aire (rapprochée, intermédiaire et éloignée). Au vu de la hauteur des éoliennes, ils auront une sensibilité forte à modéré en fonction de leur distance et de leur emplacement.

Je suis très inquiet aussi pour la faune et la flore :

Comment peut-on aujourd'hui ériger un parc éolien sur la ZNIEFF de la vallée de la Benaize ?

De plus les cartes élaborées par le CSRPN sont d'ailleurs très révélatrices du fait que la Basse Marche représente une unité paysagère d'importance nationale. A ce titre-là, il est essentiel qu'elle soit totalement protégée!

Ce territoire de plus est très proche de La Trame verte et bleue (TVB) qui permet de préserver en priorité les espèces sensibles à la fragmentation et dont la préservation est considérée comme un enjeu national. La TVB doit contribuer au maintien et à l'amélioration de l'état de conservation de ces espèces.

Comme vous pouvez le lire, je suis donc très opposé à ce projet.

Je connais la nécessité impérieuse de trouver des sources de production d'énergie renouvelable.

Je suis convaincu que, dans notre région, la transition énergétique passe par des projets plus simples et moins destructeurs pour notre environnement, type biomasse ou photovoltaïque, projets sur lesquels je travaille activement. A l'opposé, ce parc éolien, s'il se revendique écologique, est certainement destructeur de l'environnement et très nuisible pour l'habitat et la santé des riverains.

Je vous remercie par avance pour toutes les actions que vous pourrez mener pour éviter ce désastre.

Veuillez croire, Monsieur le Commissaire, en l'expression de mes respectueux sentiments.

Hubert Thaury